



Rapport du Conseil communal au Conseil général
concernant
la planification financière et des tâches 2018-2020

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

La planification financière et des tâches (PFT) est une prévision de l'évolution de la santé financière de la commune sur les 3 années suivantes de celle du budget présenté (2018-2020).

La PFT est issue des articles 13 à 16 de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014. Elle est donc un outil qui permet de mettre en évidence un changement de situation sur un avenir de 4 ans et surtout d'envisager des mesures à l'avance afin que leurs effets puissent se déployer au moment opportun.

Le Conseil communal a décidé de vous présenter ici une PFT minimale étant donné que plusieurs éléments de base ne sont pas encore à disposition tels que :

- le programme de législature 2017-2020 précisant les différents investissements et orientations politiques que le Conseil communal envisage sur 4 ans
- report de charges 2018 de l'Etat sur les communes pouvant varier de 20 à 25 millions à l'horizon 2019 pour l'ensemble des communes (environ 600'000 francs pour la part laténienne), ceci dans des domaines encore inconnus à ce jour

Même si elle n'est pas obligatoire pour cette année 2017, cette version minimale de la PFT nous permet à la fois de nous (Conseil communal et Conseil général) familiariser avec ce nouvel outil provenant de la LFinEC et aussi de discerner ce qui est améliorable dans cette présentation pour avoir une version complète avec notre budget 2018.

Pour ce premier exercice de planification financière et des tâches de 2018 à 2020, nous avons donc pris en considération uniquement les éléments connus à ce jour dans les différents domaines.

Tout d'abord, nous nous sommes basés sur l'évolution probable de la population laténienne dans les prochaines années suite à la construction de nouveaux quartiers (PQ Le Crosat à Wavre, PS Derrière-le-Château à Thielle, PQ Paul-Vouga 2 à Marin, PQ Derrière-chez-Menod à Marin), des revenus (impôts des personnes physiques) et des charges (EOREN, parascolaire) évoluant proportionnellement (notamment « 9 Finances et Impôts » et « 2 Formation »). Selon les planifications connues à ce jour, nous prévoyons, à l'horizon 2020, 154 unités de logements supplémentaires, soit 462 habitants dont 77 enfants.

De plus, il a été pris en compte une évolution linéaire des charges de personnel (nature « 30 »), des biens, services et charges d'exploitation (nature « 31 »), ainsi que des revenus fiscaux (nature « 40 »), qui impacte légèrement la plupart des comptes du budget.

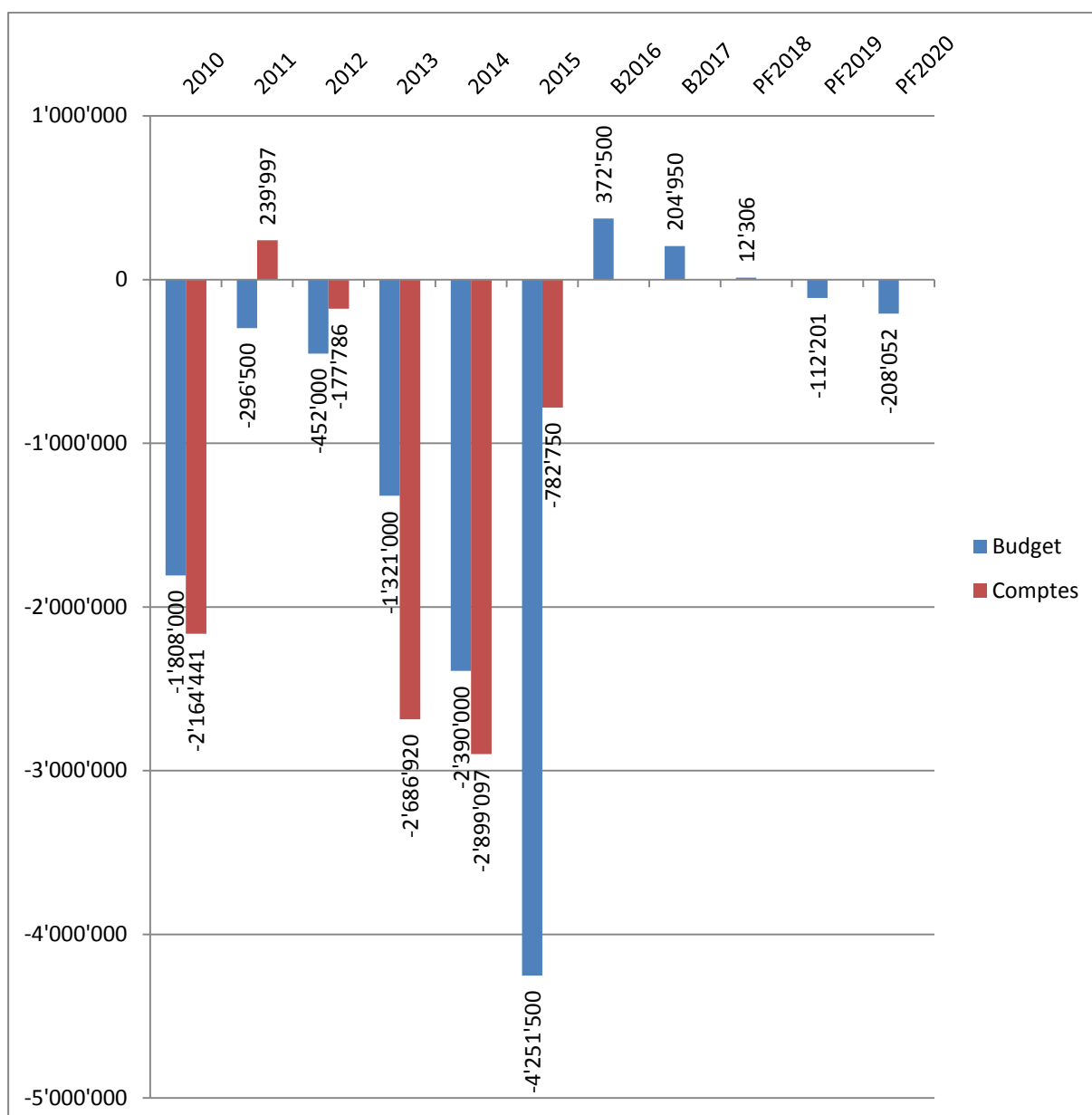
Ensuite, les investissements prévus par la commune (pont de Bellevue, route de Wavre, chaudière du collège de Wavre, plan d'aménagement local (PAL) et divers entretiens) et par le syndicat de l'EOREN (31 millions pour le collège du Vigner à Saint-Blaise et une évolution régulière des coûts par élève), impactent aussi de manière substantielle notre compte de fonctionnement sur les années à venir (notamment « 2 Formation » et « 6 Trafic »).

Enfin, certains revenus exceptionnels influencent quant à eux directement le bilan comme la vente du CIS, celle de Derrière-le-Château sur plusieurs années, ainsi que la réévaluation des patrimoines administratif et financier. Ces éléments pourront nous redonner un nouveau souffle pour envisager les importantes charges de ces prochaines années avec plus de sérénité.

Il est à préciser que plusieurs éléments ont été envisagés dans cette PFT mais volontairement non inclus dans les montants puisque soit les impacts ne sont pas encore complètement connus, soit n'ont aucun impact.

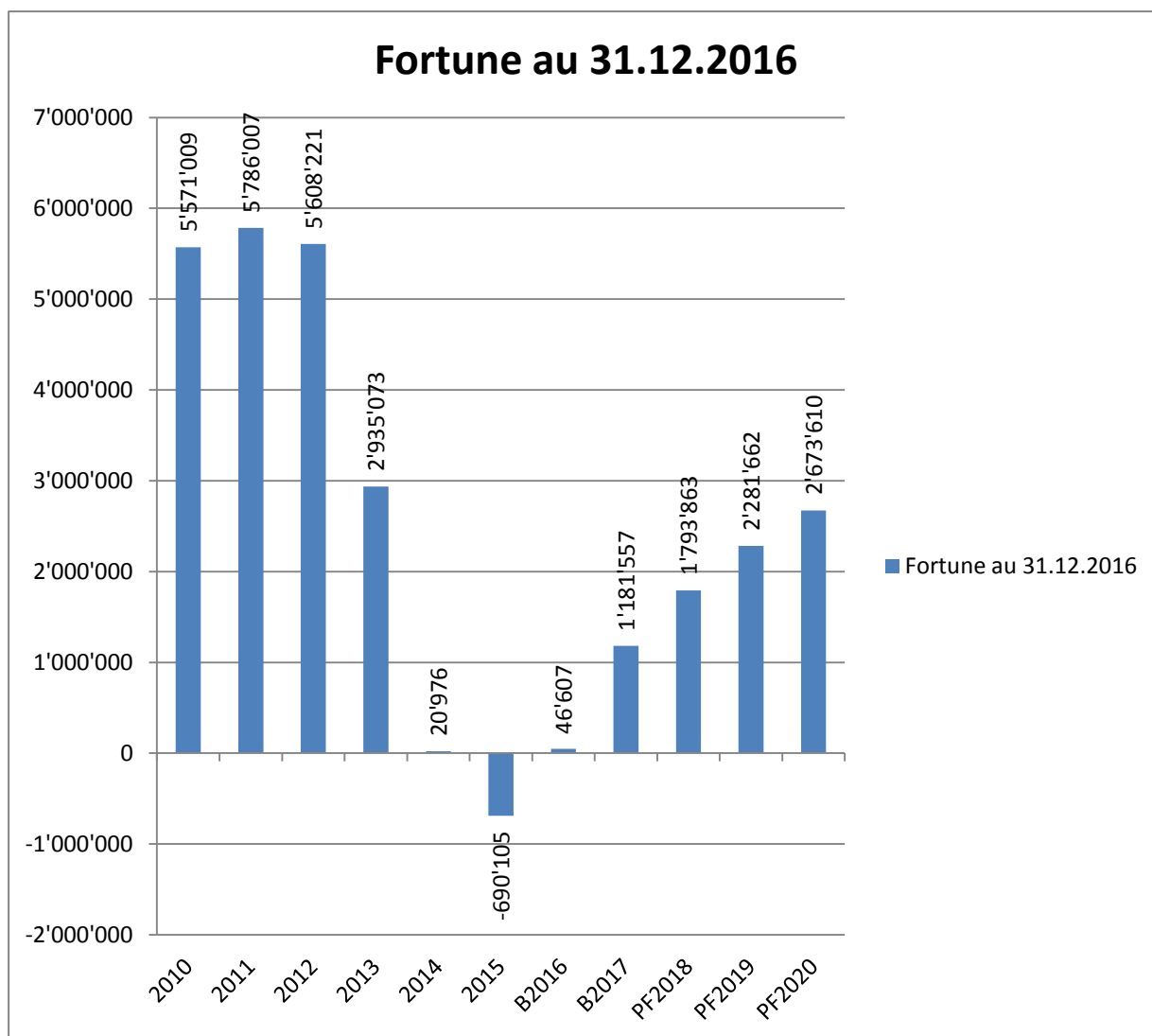
- recapitalisation de prévoyance.ne en 2019 (part commune + EOREN) déjà financée par une réserve au bilan
- ristourne Groupe E en relation au projet de modification de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL) du 11 mai 2016
- péréquation financière intercommunale (PFI)
- évolution des charges de l'aide sociale et des transports publics
- aménagement du pôle économique cantonal de La Tène

Historique des budgets et comptes depuis 2010 et prévision pour 2018-2020



Nous voyons clairement que des mesures devront être envisagées dans les réflexions du programme de législature qui vous sera présenté cet automne pour rendre les années dès 2019 dans une tendance plus positive.

Evolution de la fortune communale depuis 2010 et prévision pour 2018-2020



Grâce aux ventes de biens du patrimoine financier qui seront effectives durant les prochaines années, nous pourrons retrouver une légère fortune qui ne nous laisse cependant pas beaucoup de marge de manœuvre. Un retour à des comptes de fonctionnement largement bénéficiaires est donc indispensable pour pouvoir se reconstruire une fortune décente d'ici à 1 ou 2 législatures.

Classification fonctionnelle (résumé)	Budget 2017	Prévision 2018	Prévision 2019	Prévision 2020
0 Administration Générale	1'775'050	1'777'330	1'779'610	1'781'890
01 Législatif et exécutif	260'550	260'910	261'269	261'629
02 Services généraux	1'514'500	1'516'420	1'518'341	1'520'261
1 Ordre et sécurité publique	642'450	642'708	642'966	643'224
11 Sécurité publique	91'150	91'351	91'552	91'753
14 Questions juridiques	30'650	30'696	30'741	30'787
15 Service du feu	443'150	443'161	443'172	443'183
16 Défense	77'500	77'500	77'501	77'501
2 Formation	6'660'850	6'974'618	7'408'426	7'773'669
21 Scolarité obligatoire	6'604'350	6'918'118	7'351'926	7'717'169
23 Formation professionnelle initiale	56'500	56'500	56'500	56'500
3 Culture, Sports, Loisirs et Eglises	479'600	480'712	481'823	482'935
31 Héritage culturel	500	500	500	500
32 Culture, autres	447'350	447'657	447'964	448'272
34 Sports et loisirs	22'250	23'049	23'848	24'647
35 Eglises et affaires religieuses	9'500	9'505	9'511	9'516
4 Santé	202'500	202'517	202'534	202'551
42 Soins ambulatoires	187'000	187'000	187'000	187'000
43 Prévention de la santé	14'000	14'015	14'030	14'045
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	1'500	1'502	1'504	1'506
5 Sécurité sociale	3'356'650	3'356'949	3'357'249	3'357'548
51 Maladie et accident	768'000	768'000	768'000	768'000
53 Vieillesse et survivants	42'500	42'508	42'517	42'525
54 Famille et jeunesse	768'650	768'941	769'232	769'523
55 Chômage	183'500	183'500	183'500	183'500
57 Aide sociale et domaine de l'asile	1'594'000	1'594'000	1'594'000	1'594'000
6 Trafic	2'023'250	2'161'435	2'196'380	2'197'200
61 Circulation routière	1'044'750	1'182'889	1'217'789	1'218'563
62 Transports publics	978'000	978'045	978'090	978'135
63 Transports, autres	500	500	501	501

7	Protection environnement et aménagement	356'600	363'225	388'000	388'576
71	Approvisionnement en eau	0	0	0	0
72	Traitement des eaux usées	0	0	0	0
73	Gestion des déchets	130'100	130'346	130'593	130'839
77	Protection de l'environnement, autres	48'000	48'000	48'000	48'000
79	Aménagement du territoire	178'500	184'879	209'408	209'737
8	Economie publique	-696'900	-696'862	-696'824	-696'786
81	Agriculture	0	0	0	0
82	Sylviculture	36'600	36'637	36'674	36'711
84	Tourisme	16'500	16'501	16'502	16'503
87	Combustibles et énergie	-750'000	-750'000	-750'000	-750'000
9	Finances et impôts	-15'005'000	-15'274'938	-15'647'962	-15'922'753
91	Impôts	-15'543'000	-15'769'691	-16'113'968	-16'388'763
93	Péréquation financière et compensation	837'000	837'000	837'000	837'000
96	Administration de la fortune et de la dette	-297'500	-340'747	-369'494	-369'491
97	Redistributions	-1'500	-1'500	-1'500	-1'500
	Excédent des charges (+)/revenus (-)	-204'950	-12'306	+112'201	+208'052

Compte de résultats	Budget 2017	Prévision 2018	Prévision 2019	Prévision 2020
Charges d'exploitation	22'850'350	23'312'935	23'810'469	24'181'115
30 Charges de personnel	3'131'300	3'135'945	3'140'590	3'145'235
31 Biens, services et charges d'exploitation	2'619'550	2'622'094	2'624'279	2'625'888
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'035'000	2'135'500	2'164'500	2'164'500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	80'500	80'500	80'500	80'500
36 Charges de transfert	13'680'500	13'982'396	14'415'351	14'779'742
37 Subventions redistribuées	450'000	450'000	450'000	450'000
39 Imputations internes	853'500	906'500	935'250	935'250
Revenus d'exploitation	-22'310'800	-22'580'741	-22'953'768	-23'228'563
40 Revenus fiscaux	-15'551'500	-15'778'191	-16'122'468	-16'397'263
41 Patentes et concessions	-750'000	-750'000	-750'000	-750'000
42 Taxes	-3'723'600	-3'723'600	-3'723'600	-3'723'600
43 Revenus divers	-8'100	-8'100	-8'100	-8'100
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-283'100	-283'100	-283'100	-283'100
46 Revenus de transfert	-691'000	-691'000	-691'000	-691'000
47 Subventions à redistribuer	-450'000	-450'000	-450'000	-450'000
49 Imputations internes	-853'500	-896'750	-925'500	-925'500
Résultat des activités d'exploitation	539'550	732'194	856'701	952'552
34 Charges financières	840'000	840'000	840'000	840'000
44 Revenus financiers	-973'500	-973'500	-973'500	-973'500
Résultat provenant de financements	-133'500	-133'500	-133'500	-133'500
Résultat opérationnel	406'050	598'694	723'201	819'052
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	-611'000	-611'000	-611'000	-611'000
Résultat extraordinaire	-611'000	-611'000	-611'000	-611'000
Total du compte de résultats	-204'950	-12'306	112'201	208'052

Par essence, une PFT ne peut prendre en compte que les éléments connus au moment de sa rédaction. Toutefois et même si elle est appelée à évoluer, la PFT 2018-2020 fournit des indications utiles à la conduite de l'action politique pour nos autorités. Elle démontre en tout cas la pertinence et l'intérêt du processus de maîtrise et de consolidation des finances.

Pour les arguments évoqués ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération, en l'acceptant, le présent rapport concernant la planification financière et des tâches 2018-2020.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 30 janvier 2017

LE CONSEIL COMMUNAL